

Prisonniers du succès

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

insectes et de la vermine. Croassement bruyant et prolongé des corbeaux, le soir tard et le matin de bonne heure. Beaucoup de grenouilles. Les taupinières sont très nombreuses et très grosses. Les mouches volent très bas. Cri du hibou pendant la nuit. Les vers de terre sortent en quantité. Les plantes des marais surnagent. Sortie en masse des escargots. Cri du pic-bois. Les hirondelles volent silencieusement en rasant le sol. Les moineaux se vautrent dans la poussière. Les oiseaux se baignent. Sortie de la belette.

Aurore: Belle et intense.

Brouillards: Montants. Longues traînées de brouillards. Petits brouillards éparpillés dans les montagnes.

Couchant: Rouge sang.

Eau: Sent le poisson. Grosses taches noires sur le lac.

Etoiles: Beaucoup d'étoiles et très brillantes.

Fumée: Rasant la terre.

Halo autour du soleil et de la lune.

Horizon (à l'occident): Le soir, couvert de nuages.

Humidité: Les conduites d'eau et tuyaux en ciment sont humides, ainsi que les corridors, escaliers, murs de caves, pavés, etc.

Lever du soleil: Pâle ou rouge-sang.

Nuages: Blancs et transparents. Ciel pommelê. Traînées de nuages se formant autour des sommets.

Rosée: Manque le matin.

Vents: Sud, est, sud-est et nord-est.

A Tavanville. — La petite cité de Tavanville est célèbre dans le monde par ses essaims de mouches bovines et autres; aussi quel ne fut pas l'étonnement d'un voyageur attablé, la semaine dernière, dans une de ses auberges, de voir que la soupière ne renfermait aucun de ces insectes incommodes.

— Mademoiselle, dit-il à la cuisinière, je vous fais mon compliment: votre potage est parfait et, chose rare à cette saison, on n'y rencontre pas de mouches.

— Oh! mōsieu peut bien penser que je les ai toutes repêchées avant d'apporter la soupière à mōsieu!

On batz qu'est on demi-batz.

Din lou tein qu'irê lè menistres que teniant lè registres io l'on inscriva lè noms et prénoms dâi z'einfants que veniant âo mondo, lè mariadzo et lè morts dè la pèrotze, l'ai iava soveint dâi z'erreurs que fallia fère rectifiâ quand s'agessa principalameint d'on mariadzo. Dâi iadzo irê l'èpâo qu'irê inscrit à l'état civit avoué lou prénom de *Fanchette* et l'èpâosa s'appelavé *Marc*, etc. Dâi z'altro coups manquave onna coumouna et bin soveint ein avâi jena dè trâo.

Quand toî lou mondou irê d'accord, cein allavé tot solet, ma quand lou contrairo arreuvé, failiê fère reindre on dzudzemeint per lou tribunat. Tot cein amenavé dâi frê, que failiâi payi.

Ora que l'est lè pétabosson que teniant lè registres, l'ai a moins d'erreurs que lè z'altro iadzos, ma ein a adé. Câ soveint l'arreve que lou père, ein alleint à l'état civit, s'est trâo arretâ ein route, que l'a bu quoqué demi dè plie que ne falliâi et que ein arreveint vers lou pétabosson irê bliet et ne sé sovenia pas se sa fenna l'ai avâi fet on batz au bin onna demi-batz. L'est po cein que la fellietta s'appelê *Marc* et que lou valottet a éta inscrit avoué lou prénom de *Fanchette*.

Quand l'erreur l'est manifeste, la rectification l'est ordonnaie per lau Conseil d'Etat apri on enquête dau départemeint que s'occupé de l'état civit.

Coumeint prova que l'erreur l'est manifeste? On dit que quand lou tire mondo, qu'avâi assista la mère à sè cutses et porta âo pridzo la botolietta que contenia l'idihi que lo menistres s'irê servi por badzi lou gosse, n'ava pas oncora passa l'arma à gaudze, irê la sadze-fenna que fasâi rapport et provâve qu'irê on

batz au bin onna demi-batz qu'avâi éta fé on bau dzor et bâtsi trei senannés apri.

Ma quand la bouna fenna irê partia por l'altro mondo et que lè père et mère viant assebin morts, l'est soveint maulési dè dècêda. N'y a pas, faut fêrê coumeint por lo service militêro; la vesita.

DJAN DE LA BIORDAZ.

Oh! yes. — Un Anglais retient une chambre à l'hôtel des Rochers de Naye. En l'y conduisant, l'hôtelier lui demande:

— Monsieur désire-t-il qu'on le réveille pour le lever du soleil?

— Oh! yes, mais pas avant houit heures.

En famille. — Grêtry raconte, en ses mémoires, le fait suivant.

Dans un théâtre de province, on jouait une pièce burlesque où l'on voyait un dindon poursuivant Arlequin.

Les membres du conseil municipal occupaient une avant-scène. Arlequin se réfugia au milieu d'eux. Le dindon l'y suit. Alors, le parterre d'entonner: « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille, etc. »

Qui veut chanter comme le rossignol?

Voici le texte imitatif du chant du rossignol, tel qu'il est donné par un fervent amateur.

Tiou, tiou, tiou, tiou,

Sphe, tiou, tokoua,

Tio, tio, tio, tio,

Koutio, koutiou, koutiou, koutiou,

Tskouo, tskouo, tskouo, tskouo,

Tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii,

Kouorror, tiou, tskoua, pipitskouisi,

Tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tsirr-

Tsi, si si tosi si so si si si si [hadning.

Tsorre, tsorre, tsorre, tsorrehi;

Tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsi,

Dlo, dlo, dlo, dlo, dlo, dlo, dlo, dlo, dlo,

Kouioo, trrrrrrrritzt

Lu lu lu lu, ly, ly, ly, li li, li li,

Kouio didl li loulyli

Ha gour, gour, kouï, kouïo!

Kouï, kouï, kouï, kouï, kouï, kouï, kouï, kouï, ghi,

[ghi, ghi, ghi;

Gholl, gholl, gholl, gholl, ghia, hududoï

Kouï, kouï, horr ha, dia, dia, dilhi!

Hets, hets, hets, hets, hets, hets, hets, hets

Touarrho hotstehoi

Kouia, kouia, kouia, kouia, kouia, kouiat

Kouï, kouï, kouï, io io io io io io kouï.

Lr-lyle lolo didi io kouia

Higuai, guai, guai, guai, guai, guai, kouïor, tis

tsiopi.

Il est bien entendu que ce texte doit être lu avec volubilité et de préférence par une voix de femme. L'illusion est alors complète, paraît-il. Les incrédules pourront d'ailleurs vérifier, un beau soir d'été, dans quelque bois silencieux, par une nuit profonde et le texte en main.

Au temps jadis.

Questions futilles. — Au moyen âge déjà, les théologiens avaient la manie de tout mettre en doute et de discuter à perte d'haleine: n'ont-ils pas alors noirci des aunes de parchemin pour discuter la question de savoir si Adam avait un nombril ou non?

Il est vrai que le grand problème de Darwin, celui de l'origine des espèces, était en germe dans cette question burlesque.

Cadeau de convalescence au XVI^e siècle. — Le *Manual* du Conseil communal de Lutry rapporte, sous la date du 13 avril 1590, que « le Conseil décide d'aller visiter spectable » Jehan Marsens nostre ministre, malade, et » luy porter ung quartier de mouton, demye » douzaine de grives, ung quarteron de vin et » une miché de pain fraiz ».

Le « malade » semble, d'après le *Manual*, avoir survécu à ce repas: les hommes d'autrefois avaient un bon estomac; nos pasteurs névrosés du xx^e siècle succomberaient à de

telles embûches; mais on ne les leur dresse plus.

Eglise et pinte. — Savigny était jadis un hameau de la commune de Lutry. Le 20 mai 1801 « s'est présenté devant l'autorité communale, le citoyen Ch. Müller lequel requiert déclaration:

» 1^o Qu'avant la révolution, il avait coutume de vendre vin en détail dans sa maison à Savigny,

» 2^o que ce vendage est utile à raison qu'il se trouve près de l'église,

» 3^o que le vin qu'il débite provient de son crû.

» 4^o qu'il y a des ressortissants qui sont éloignés de l'église d'une lieue et demie. Dans la saison de l'hivers, les hommes et les femmes se rendent chez lui pour s'échauffer en attendant que la dernière sonne pour se rendre au sermon et, comme le climat est rigoureux, beaucoup de personnes à la sortie du sermon et avant que de se mettre en chemin pour se rendre chez eux, surtout les vieillards, entrent pour prendre un verre de vin... »

... Pour ces motifs, le requérant sollicite le renouvellement de sa patente et... il l'obtient!

Les favres.

Nous avons donné, il y a quelques semaines, un extrait d'un vieux règlement de police de Lausanne, concernant les dispositions à prendre en cas d'incendie. On y lisait, entr'autres, la phrase suivante: « ... les cordonniers, les bouchers et les favres doivent aller prendre les échelles et les dresser contre le mur ou le toit, etc. »

Qu'est-ce que les favres?

La lettre suivante nous renseigne.

Lausanne, le 5 juillet 1905.

Mon cher Conteur,

J'ai prié le bureau du « Glossaire romand » à Berne, avec lequel je suis en relations, de vouloir bien me donner quelques renseignements sur le mot *favre*, employé dans un de tes précédents numéros.

Voici la réponse de M. Jeanjaquet, un des rédacteurs du « Glossaire »:

Le mot *favre* signifie, comme le latin *faber* dont il provient, *forgeron*, artisan travaillant le fer, et le proverbe patois que vous citez: « Ein faverdeint on vint favre » est l'équivalent du français: « En forgeant on devient forgeron. » Ce mot latin a dû être autrefois d'un usage général, mais il n'est plus employé aujourd'hui que dans de rares patois et tend de plus en plus à être remplacé par *maréchal*. A Neuchâtel, une ancienne corporation de métiers porte encore le nom de « *Corporation des favres, maçons et chapuis* (charpentiers). »

Peut être pourrez-vous faire profiter vos lecteurs de ce renseignement.

Salutations cordiales.

J. CORDEY

Prisonniers du succès. — Ça y est! Robin et la Robinière sont bloqués. Impossible de réintégrer la Butte. Il y aura bientôt un mois, si ce n'est plus, qu'ils sont internés au Kursaal, où, chaque soir, vont les applaudir de nombreux auditeurs. Le spectacle est très... très amusant. L'interprétation est en tout cas remarquable. Le programme a changé hier.

Quelqu'un sait-il?

Aucun des journaux de mai 1845 ne dit où a été enseveli le peintre Arlaud, le fondateur du Musée cantonal des Beaux-Arts. Le registre des décès de l'Hôtel-de-Ville de Lausanne n'en fait pas mention. On suppose que c'est au cimetière de Chauderon, à l'endroit où se trouve actuellement la gare du Lausanne-Echallens. Si quelqu'un de nos lecteurs avait un renseignement précis à ce sujet, il obligerait le conservateur du Musée des Beaux-Arts en le lui communiquant.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.